

Guide local pour une orientation active des personnes en situation de handicap en Communauté française de Belgique

Le Think Tank européen *Pour la Solidarité* – PLS
et
L'Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté



Juin 2014

Avec le soutien de _____



L'Europe pour
les citoyens



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



RÉGION DE
BRUXELLES-
CAPITALE

Pour la Solidarité – PLS

Fondé à Bruxelles en 2002, ***Pour La Solidarité – PLS*** est un laboratoire d'idées indépendant qui œuvre en faveur de l'Europe solidaire et durable. Engagé à penser et à construire l'amélioration sociétale, ***Pour la Solidarité – PLS*** met au service des décideurs ses réflexions et actions centrées sur la valeur de solidarité.

MISSIONS

En tant que think & do tank spécialisé en matières européennes, ***Pour la Solidarité*** se consacre à la formulation de propositions et recommandations de politiques publiques, à l'accompagnement personnalisé d'acteurs publics et privés sous forme de conseil et de formation et à la gestion d'espaces pluriels d'information et de dialogue.

FAIRE RÉSEAU

Animé par la volonté de créer des liens de coopération, ***PLS*** conseille les acteurs clés (pouvoirs publics, entreprises et organisations de la société civile) et les fédère en un vaste réseau ouvert de partenaires européens. Grâce à cette communauté d'alliances, ***Pour la Solidarité – PLS*** développe de nombreux projets transnationaux.

COLLECTION ÉDITORIALE

Pour la Solidarité – PLS édite une série de publications périodiques, disponibles en version papier et digitale sur son portail web. Les Cahiers Pour la Solidarité présentent les résultats de recherches comparatives européennes, les Working Papers donnent un éclairage sur des enjeux d'actualité, les Études & Dossiers apportent analyse et réflexion sur des sujets innovants. Le Télex Pour la Solidarité, lettre électronique mensuelle, permet de suivre l'actualité européenne.

VEILLE EUROPÉENNE

Quatre Observatoires européens et leurs newsletters consultables en ligne, recensent de façon thématique les bonnes pratiques et l'actualité en matière d'Économie sociale, de Diversité, de Participation citoyenne et de Logement durable.

FAVORISER LE DIALOGUE

PLS organise et participe à de nombreuses rencontres et conférences au niveau européen. Sa présence à Bruxelles et son réseau de partenaires dans les États membres lui permettent d'être présent dans des lieux de discussion pour échanger et débattre de l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

DE L'IDÉE AU PROJET

Fort de son expérience décennale en matière d'accès aux financements européens, ***Pour la Solidarité*** multiplie les initiatives sur le terrain et accompagne les acteurs politiques, économiques et sociaux en délivrant de façon dédiée des services de conseil, de formation et de veille spécialisée.

Pour la Solidarité – PLS concentre ses activités sur cinq axes directeurs :

- Affaires sociales
- Économie sociale
- Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et Diversité
- Développement durable
- Participation citoyenne

Sommaire

Sommaire	3
Avant-propos	4
Introduction: présentation générale d'ORA et du guide local	5
I. Présentation de la démarche d'expérimentation dans le cadre du projet ORA	7
1. Principes et objectifs de la démarche d'expérimentation	7
2. La méthode	9
II. Synthèse des expérimentations en Belgique	10
1. Présentation du pilote (partenaire ORA) et du groupe local	10
2. Etat des lieux au niveau local : potentiels et difficultés relevés	15
3. Conséquence sur les trajectoires des personnes en situation de handicap	15
4. Choix des expérimentations de terrain	16
III. Clés de succès tirées des actions mises en place dans le cadre des expérimentations	18
IV. Présentation des déplacements de posture à adopter au niveau local	22
1. Explication de la notion de déplacement de posture	22
2. Présentation des déplacements de posture à effectuer	22
V. Recommandations locales	24
Bibliographie	25

Avant-propos

Les personnes en situation de handicap représentent 80 millions de personnes, soit plus de 15% de la population de l'Union européenne (UE).

La ratification de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, de même que la Stratégie 2020 visant à développer une « croissance intelligente, durable et inclusive » témoignent de la volonté de l'UE de promouvoir une politique d'intégration active des personnes en situation de handicap qui encourage leur pleine participation à la société.

Force est cependant de constater qu'en pratique, les personnes en situation de handicap participent très/trop faiblement à la vie sociale et économique. Cette population, parmi les plus discriminées dans nos sociétés européennes, subit encore trop souvent une orientation socioprofessionnelle opérée par défaut.

La liberté d'expression et la participation active des personnes en situation de handicap dans le choix de leur orientation deviennent une réalité opérationnelle lorsque la mise en place de temps de concertation accompagnant-accompagné est présente, lorsqu'on mobilise les ressources nécessaires au soutien, lorsqu'on encourage l'estime de soi et des parcours à la fois ambitieux et réalistes tout en permettant des allers-retours.

L'orientation active place la personne en situation de handicap au cœur du processus : le projet identifié par l'utilisateur doit concorder à ces souhaits et lui assurer un bien-être. Toutefois, bien que placée au cœur du dispositif, la personne en situation de handicap n'est pas l'unique acteur responsable de l'aboutissement de son projet d'orientation socioprofessionnelle : celui-ci dépend pour beaucoup du réseau d'acteurs-encadrants professionnels pluridisciplinaires qui l'entourent et l'accompagnent.

Soutenir la création et l'animation de tels réseaux offre notamment une meilleure vision des ressources d'un territoire, une orientation adéquate des personnes vers les services adaptés, et une amélioration de la dynamique partenariale et territoriale.

L'engagement de *Pour la Solidarité - PLS* et de ses partenaires autour de cet important enjeu a permis de mettre en avant quelques recommandations essentielles que vous aurez plaisir à découvrir dans ce document.

Solidairement vôtres,

Denis Stokkink, Président de *Pour la Solidarité - PLS* et Sanjin Plakalo, Chargé de projets

Introduction: présentation générale d'ORA et du guide local

Le projet européen ORA (www.projetora.eu) a été mis en œuvre dans le cadre du programme Leonardo da Vinci-Transfert d'innovation, de novembre 2011 à décembre 2013. Le projet visait à ouvrir le champ des possibles professionnels pour les personnes en situation de handicap (PSH) et à mieux les accompagner dans leur orientation professionnelle. Ce, par un travail territorial et en réseau sur la sécurisation de leurs parcours professionnels, sur les pratiques professionnelles des encadrants, et sur l'évolution des mentalités en les considérant comme des personnes capables, en valorisant leurs compétences et en encourageant une interaction étroite entre un système accessible et inclusif d'enseignement et de formation professionnels et le monde du travail.

Les publics cibles du projet ORA :

- Les personnes en situation de handicap (quel que soit le handicap) aptes à travailler et sans qualification professionnelle
- Les encadrants dont la mission consiste à accompagner les personnes en situation de handicap dans et vers l'emploi.

Les objectifs du projet :

- Développer un processus d'orientation active au service de l'inclusion des PSH plaçant ces personnes au centre de ce dispositif d'orientation tout au long de la vie
- Rendre visibles et complémentaires les acteurs du réseau au service de l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Professionnaliser les encadrants pédagogiques / professionnels par une réflexion et un échange sur leurs pratiques d'orientation et de formation des personnes en situation de handicap.

Les partenaires du projet :

- Think Tank européen *Pour la Solidarité – PLS* (Belgique) (www.pourlasolidarite.eu)
- Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté (Belgique) (www.eweta.be)
- Université de Bretagne-Sud (France) (www.univ-ubs.fr)
- Association de Parents et Amis de Personnes Handicapées Intellectuelles du Valenciennois (France) (www.apei-valenciennes.com)
- ESAT de l'Association des Paralysés de France « Les Ateliers du Haut Vinage » (France) (www.apf.asso.fr)
- Université Petrol-Gaz de Ploiesti (Roumanie) (www.upg-ploiesti.ro)
- Confédération du Travail PODKREPA (Bulgarie) (www.podkrepa.org).

Dans ce cadre, chaque partenaire a mis en place et animé un réseau local (groupe de travail local) et coordonné des actions expérimentales locales. Ces rencontres ont rassemblé : des

personnes en situation de handicap, des structures de l'insertion, des structures de l'orientation et de la formation, des structures accompagnant spécifiquement les PSH, des partenaires institutionnels (Etats, territoire, ...) et associatifs.

Des expérimentations ont été mises en place afin que liberté d'expression et participation active de chacun dans le choix de son orientation soient une réalité opérationnelle et non de grands principes déconnectés de terrain.

Cette démarche a permis d'identifier des clés de succès pour la mise en œuvre de l'orientation active des PSH. Ces clés sont présentées dans ce guide local, qui a pour but de permettre aux professionnels de mettre en œuvre l'orientation active des PSH dans un contexte donné : comment s'y prendre sur son territoire si l'on souhaite mettre la démarche ORA en place.

Le présent guide contient :

- La présentation de la démarche d'expérimentation dans le cadre du projet ORA
- La synthèse des expérimentations ORA menées en Belgique
- Les clefs de succès pour favoriser l'orientation active des PSH
- La présentation des déplacements de posture à adopter au niveau local
- Des recommandations locales.

I. Présentation de la démarche d'expérimentation dans le cadre du projet ORA

1. Principes et objectifs de la démarche d'expérimentation

Chaque partenaire européen a constitué un ou plusieurs « Ateliers ORA ». Ces ateliers ont pour but de mettre en place des actions locales et de les analyser afin d'en extraire des clés de succès pour la mise en œuvre de l'orientation active.

Les objectifs généraux de la démarche d'expérimentation sont les suivants :

- Expérimenter la mise en œuvre l'orientation active des PSH sur base des diagnostics territoriaux et en réseau
- Identifier les clés de succès pour la mise en œuvre de l'orientation active
- Professionnaliser et sensibiliser des acteurs locaux de l'orientation-emploi-insertion des PSH à la pratique de l'orientation active au service de leur inclusion active
- Rendre les PSH actrices de leur parcours personnel.

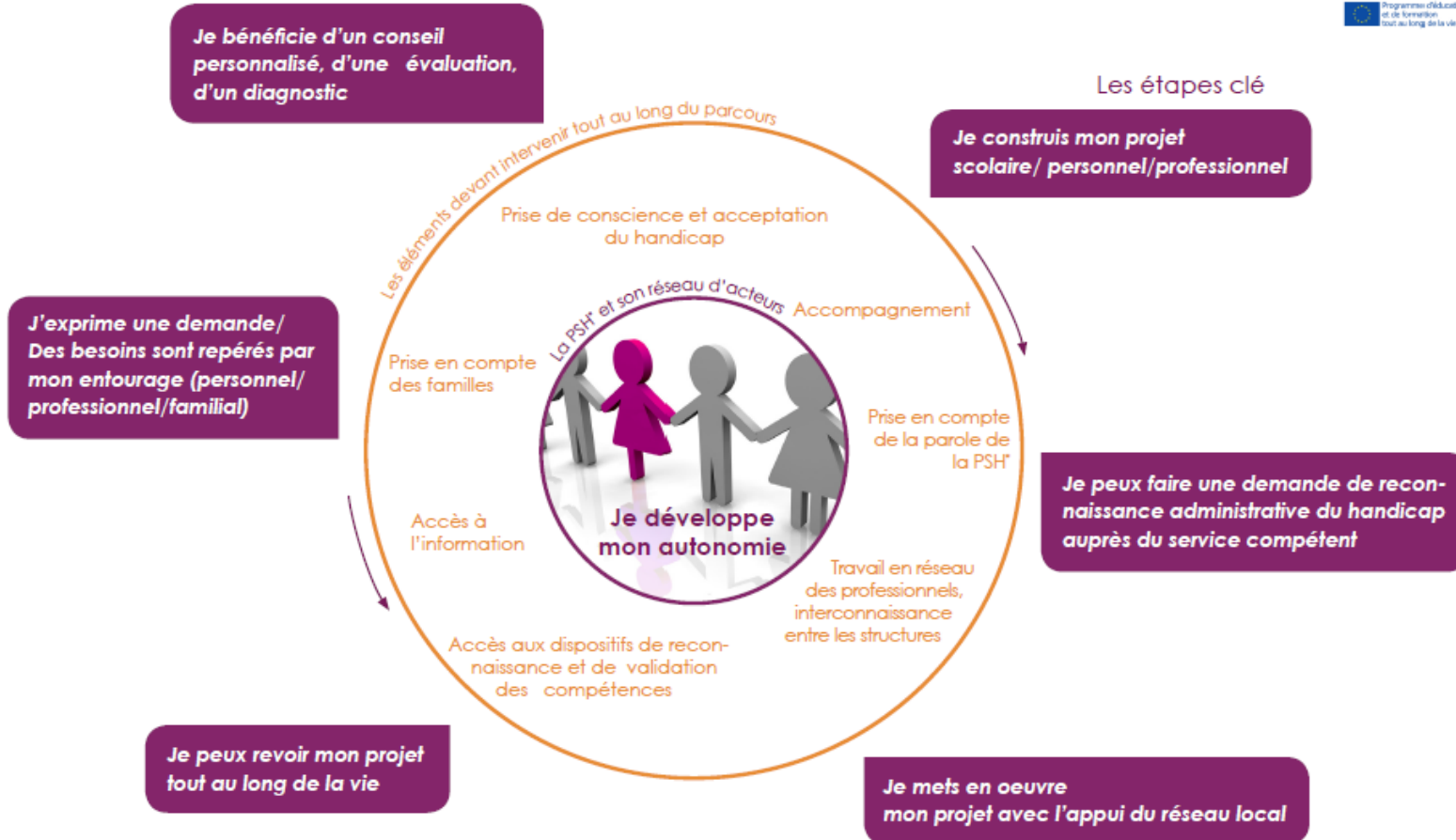
Les expérimentations s'appuient sur le schéma de l'Université Bretagne-Sud, réalisé dans le cadre du projet et validé par le consortium : ce schéma identifie les six étapes clés incontournables dans le parcours d'orientation des PSH (voir schéma page suivante). Chaque atelier ORA a choisi pour point de départ une ou plusieurs étapes clés du schéma à expérimenter.

ORA - SCHÉMA DES ÉTAPES CLÉ DE L'ORIENTATION ACTIVE TOUT AU LONG DE LA VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

NB1: La professionnalisation permanente des encadrants est indispensable pour un accompagnement de qualité des PSH*.

NB2: Aucune étape n'est obligatoire et des allers-retours entre les étapes sont possibles.

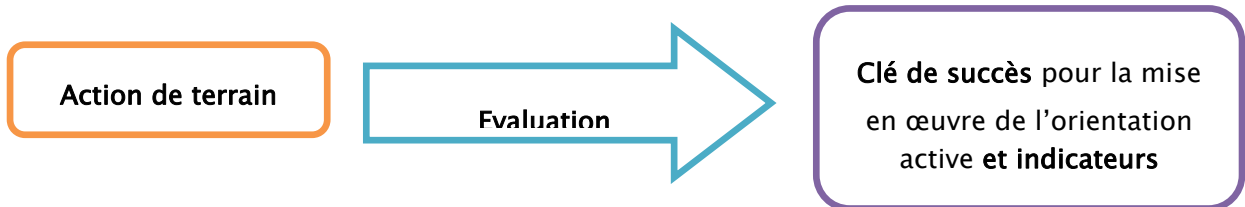
NB3: Ce schéma pourrait évoluer au cours du projet.



* PSH: Personne en situation de handicap

2. La méthode

La méthode consiste à faire ressortir des expériences de terrain des clés de succès pour la mise en œuvre de l'orientation active via une démarche d'évaluation proposée par Liliane Esnault, évaluatrice externe du projet ORA (voir encadré « la démarche d'évaluation »).



Ensuite, les clés de succès sont rediscutées et exemplifiées avec le groupe de travail local afin de les rendre transférables.



La démarche d'évaluation

En accord avec la démarche générale d'évaluation du projet ORA, l'évaluatrice externe a proposé une démarche d'évaluation des actions de terrain qui soit :

Participative : elle repose sur la participation active de tous les acteurs concernés

Longitudinale : elle se déroule tout au long de l'action à évaluer ; cela veut dire que, dans la mesure du possible, il est intéressant d'avoir les appréciations dans la durée ; cela permet d'une part de pouvoir infléchir, faire évoluer les choses si besoin ; cela permet aussi de pouvoir comparer les points de vue à divers moment et donc de mesurer les progrès

Formative : ainsi réalisée de manière longitudinale, l'évaluation devient une source d'apprentissage (i.e. d'enrichissement des connaissances et des compétences) pour l'ensemble des acteurs

Appréciative : le principal critère d'évaluation est l'appréciation que portent les acteurs, c'est-à-dire le point de vue (argumenté, justifié, documenté, etc.) qu'ils ont sur ce qui est en train de se passer ; les acteurs sont légitimes pour donner leur avis, ce sont les premiers concernés et impliqués, ils ont tout intérêt à ce que l'action soit la plus réussie et crée ainsi le plus de valeur à court, moyen et long terme ; leur point de vue est pertinent et donc à même d'être l'origine et le support de recommandations appropriées.

II. Synthèse des expérimentations en Belgique

1. Présentation du pilote (partenaire ORA) et du groupe local

L'Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté (EWETA)¹ a piloté le groupe de travail constitué en Belgique dans le cadre du projet ORA. Créée en 1978 sous forme d'association sans but lucratif (ASBL), l'EWETA défend les intérêts des entreprises de travail adapté (ETA)

¹ www.eweta.be

aux niveaux juridique et économique et social et par là même des travailleurs handicapés qu'elles emploient.

La fédération EWETA regroupe l'ensemble des ETA agréées par la Région Wallonne (54 ETA) ; elle représente ainsi près de 8.000 travailleurs. Elle négocie avec les organisations syndicales l'ensemble des relations de travail et des conventions collectives de travail relatives au secteur. Elle négocie également avec les Ministres de tutelle du secteur des ETA, de l'Emploi et de l'Economie Sociale. Elle revendique des moyens de financement auprès des Ministres fédéraux, de l'emploi, des affaires sociales, et de l'économie sociale permettant de "subventionner la différence", c'est-à-dire de compenser la perte de productivité des travailleurs concernés tout en leur donnant un encadrement adapté.

Le deuxième partenaire ORA de Belgique, le Think Tank européen *Pour la Solidarité – PLS*² participe au même groupe de travail local constitué par l'EWETA. Créée en 2002 sous forme d'ASBL, *PLS* se positionne en tant que prestataire de services pour les acteurs socioéconomiques et politiques désireux d'agir avec professionnalisme dans le champ européen de la solidarité.

PLS entend jouer un rôle actif dans la formulation des politiques publiques durables, l'accroissement de l'intérêt des entreprises pour leur responsabilité sociétale, la promotion de l'économie sociale et l'encouragement de la participation des citoyens aux processus décisionnels afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de cohésion sociale. À travers des projets concrets, il s'agit de jeter des ponts entre les différentes familles d'acteurs clés du monde économique et social actuel : les pouvoirs publics, les entreprises, les syndicats, les centres de recherches et les associations.

Parmi ses activités actuelles, *PLS* initie et assure le pilotage d'une série de projets européens, développe des réseaux de compétences, et suscite : la réalisation et la diffusion d'études socioéconomiques, de publications, la création d'observatoires, l'organisation de colloques, de séminaires et de rencontres thématiques. Enfin, *PLS* élabore des recommandations auprès des pouvoirs publics et répond aux besoins de consultance des décideurs économiques.

Le groupe de travail local est également constitué de représentants des structures suivantes :

- **ETA d'Enghien**³ : implantée dans la zone industrielle d'Enghien, l'entreprise de travail adapté (ETA) d'Enghien dispose de 86 travailleurs et d'une surface de 2500m². Spécialiste de la sous-traitance industrielle dans les domaines les plus variés, cette ETA propose un travail de qualité, à des prix concurrentiels, respectant parfaitement ses délais de livraison.
- **ETA Trait d'Union à Mouscron**⁴ : Créé à l'initiative du CPAS de Mouscron, le Trait d'Union a vu le jour en 1969 dans le but de mettre au travail des

² www.pourlasolidarite.eu

³ www.etaenghien.com

⁴ www.traition.be

personnes handicapées. A Mouscron, le Trait d'Union occupe une situation de choix au carrefour de la France, de la Flandre et de la Wallonie. Cette entreprise de travail adapté, qui emploie plus de 180 travailleurs handicapés, s'est investie dans la sous-traitance industrielle. Bien que l'entreprise soit très polyvalente, le Trait d'Union s'est spécialisé dans différents secteurs d'activités et notamment dans les branches suivantes : le conditionnement général, l'emballage et la mise sous film, l'outsourcing dans les entreprises partenaires, les travaux à façon, la confection, la réparation de palettes etc.

- **Centre Psycho-Médico-Social Spécialisé libre (CPMSS) de Tournai** : un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où le jeune et/ou sa famille peuvent aborder les questions qui les préoccupent en matière de scolarité, d'éducation, de vie familiale et sociale, de santé, d'orientation scolaire et professionnelle,... Le CPMSS est à la disposition des élèves et de leurs parents, dès l'entrée dans l'enseignement maternel et jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. Le CPMSS est composé de psychologues (conseillers et assistants psychopédagogiques), d'assistants sociaux (auxiliaires sociaux) et d'infirmiers (auxiliaires paramédicaux) qui travaillent en équipe. Un médecin est également attaché à chaque CPMSS.
- **Centre Arthur Regniers de Bienne-lez-Happart**⁵ : Enseignement spécialisé qui relève de l'enseignement de type 4 (formes 2 et 4), enseignement secondaire technique et professionnel pour filles et garçons, à partir de 13 ans, atteints de troubles neuro-moteurs. Le centre s'occupe d'une population d'infirmes moteurs cérébraux et cas apparentés adolescents et adultes. Les objectifs du centre sont d'assurer soins et bien-être à ses élèves et à ses résidents mais aussi d'apporter l'aide nécessaire à leur famille. Le centre fournit l'environnement, les sollicitations et les moyens techniques adéquats de manière à développer et à exercer l'autonomie sociale, professionnelle et culturelle des personnes qui lui sont confiées.
- **Centre de formation PRORIENTA de Tournai** ⁶ pour des personnes en incapacité de travail ou avec difficultés physiques ou sensorielles. Les trois missions du centre Prorienta sont : orienter, former et accompagner.
 - o Il s'agit concrètement d'orienter, de former ou de faire acquérir les compétences nécessaires au regard du métier pressenti et des exigences du monde du travail. Mais il s'agit également d'aider et d'accompagner les candidats dans leurs démarches professionnelles.

⁵ http://www.ecoles.cfwb.be/ca_regniers/accueil.htm

⁶ www.prorienta.be

- Pour les entreprises, Prorienta est un partenaire fiable, de qualité, animé par le souci de proposer des candidats motivés et compétents avant, pendant et après la signature du contrat de travail.
 - La mission de Prorienta consiste également à informer les employeurs : les soutenir dans leurs démarches lorsqu'un collaborateur qui, en raison d'un imprévu de santé, serait amené à occuper une autre fonction ou effectuer d'autres tâches pour lesquelles celui-ci aurait besoin d'une formation adaptée.
- **L'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH)⁷** : organisme public chargé de mener à bien la politique wallonne en matière d'intégration des personnes handicapées. L'AWIPH propose des aides à l'emploi et à la formation et des interventions financières dans l'acquisition ou l'équipement de matériel spécifique qui favorise l'autonomie au quotidien. Elle agréée et subventionne aussi des services qui accueillent, hébergent, emploient, forment, conseillent et accompagnent les personnes handicapées.
 - **L'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi (Forem)⁸** : service public en Belgique dont la compétence est l'emploi et la formation professionnelle limitée au territoire de la Région wallonne (hormis le territoire de la Communauté germanophone de Belgique). Le Forem s'adresse à l'ensemble des personnes morales ou physiques concernées par une question d'emploi et de formation ainsi qu'aux acteurs de ce marché. Ses missions sont :
 - Aider les personnes à mieux formuler leur projet professionnel, à acquérir plus de qualifications et à trouver un emploi
 - Aider les entreprises à recruter et à former leurs collaborateurs
 - Apporter un appui à tout acteur du marché de l'emploi en Wallonie, ainsi que gérer et assurer la diffusion de l'information.
 - **Les Ateliers de Pontaury⁹** : une équipe de 25 professionnels motivés par la formation et l'accompagnement vers l'emploi d'adultes peu qualifiés ayant pour objectif de s'insérer dans le monde du travail. Agréés comme entreprise de formation par le travail, Les Ateliers de Pontaury sont actifs dans les secteurs de l'Horeca (restaurant et collectivité), de la maçonnerie, de la menuiserie ainsi que de l'isolation. Les Ateliers de Pontaury proposent également aux demandeurs d'emploi :

⁷ www.awiph.be

⁸ www.leforem.be

⁹ www.pontaury.be

- Un programme d'accompagnement vers l'emploi (job coaching)
 - Un module d'orientation aux métiers du bâtiment
 - Un accompagnement dans l'emploi spécifique pour les personnes qui ont une reconnaissance AWIPH.
- **L'ETA le Rucher à Leuze**¹⁰ : implantée à Leuze-en-Hainaut depuis 1982, cette entreprise de travail adapté (ETA) s'est construite autour d'une double volonté : insérer des personnes défavorisées dans un travail valorisant, et procurer à ses clients une prestation de qualité. L'ETA le Rucher emploie plus de 190 travailleurs.
 - **L'ETA Les ateliers de Blicquy**¹¹ : créé en 1964 et situé à Leuze-en-Hainaut, il s'agit d'un centre d'activités industrielles dans le conditionnement de pulvérulents, granules, poudres et liquides industriels, dans le travail du métal et dans la sous-traitance industrielle. Cette ETA vise à promouvoir l'insertion sociale de personnes qui n'ont pas accès à un travail dans le secteur industriel ordinaire en raison d'un handicap. Aujourd'hui, l'entreprise procure un emploi stable à 100 personnes.
 - **NEKTO à Neufvilles**¹² : créée en 1963, cette ETA offre un travail à 180 adultes présentant un handicap mental léger ou un handicap moteur ou sensoriel. Nekto offre un service de sous-traitance dans les domaines de l'entretien des espaces verts, de l'emballage, du conditionnement, du tri et de la manutention. Nekto fabrique également des emballages et produits de qualité en bois, sur mesure. Pour les particuliers, Nekto propose aussi les services d'une cordonnerie et d'un atelier de repassage.
 - **Le service d'accompagnement de Tournai, province de Hainaut** : Les services d'accompagnement agréés et subventionnés par l'AWIPH sont là pour aider les personnes adultes à mener à bien des projets qui leur apporteront une plus grande autonomie.

¹⁰ <http://www.lerucher.be>

¹¹ <http://www.lesateliersdeblicquy.be>

¹² <http://www.nekto.be>

2. Etat des lieux au niveau local : potentiels et difficultés relevés

Au cours du projet ORA, le groupe local de travail a relevé plusieurs éléments qui sont à prendre en compte dans les parcours des personnes en situation de handicap :

- La visibilité des étapes d'orientation n'est pas toujours simple et évidente pour la personne handicapée
- La connaissance des acteurs - intervenants entre eux est primordiale
- La mise en réseau permet des échanges de connaissances et de pratiques et participe à la suppression des "cloisonnements administratifs"
- L'implication personnelle des intervenants (c'est-à-dire hors de leur mission de base) est indispensable

L'ouverture réciproque à l'adaptabilité des acteurs.

Le groupe local a également relevé les difficultés suivantes :

- Les périmètres institutionnels
- Le manque de temps pour dépasser ce "hors cadre" et tisser un réseau plus efficace, ceci étant lié principalement à l'augmentation de missions attribuées aux institutionnels et aux opérateurs de terrain.

Enfin, les potentiels relevés sont :

- Amplification des échanges entre les membres du réseau et élargissement de celui-ci
- L'ouverture transfrontalière que permet ce projet (opération déjà entamée)
- Rencontre des opérateurs individuellement (ce qui tend à se faire)
- Rencontre entre réseaux de part et d'autre de la frontière (Wallonie - région Nord-Pas-de-Calais)
- Echanges de stagiaires (entre les partenaires, l'Association des Paralysés de France pour la France et le Centre Proorienta pour la Belgique).

3. Conséquence sur les trajectoires des personnes en situation de handicap

Le parcours de la PSH morcelé par les clivages institutionnels entraîne la difficulté d' « avancer » dans une trajectoire d'orientation et d'insertion cohérente.

4. Choix des expérimentations de terrain

Piloté par l'EWETA, le groupe de travail local Belgique s'est au départ constitué autour des Entreprises de Travail Adapté (ETA) que l'EWETA représente dans les instances officielles. Il se fait que les ETA d'une région (la Wallonie Picarde) ont une longue tradition de mise en réseau (parce que région ex-centrée) et de projets transnationaux (parce que proches de la métropole Lilloise et de la Flandre). Les ETA participaient déjà à une instance de consultation du dispositif wallon de l'intégration de la personne handicapée, le comité subrégional de l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH) qui est composé de forces vives intéressées par la personne handicapée : Agence Wallonne (Agent d'insertion – bureau régional de Mons), Forem (Agent d'insertion – bureau de Tournai), ETA, Centre de formation professionnel spécialisé, Centre Psycho-Médico-Social (CPMS), Service d'accompagnement. A ce groupe centré géographiquement sur la Wallonie Picarde se sont joints les Ateliers de Pontauray à Mettet (entreprise de formation par le travail) et le centre d'enseignement spécialisé Arthur Regniers à Bienne-lez-Happart.

Le groupe s'est réuni tout au long de la mise en œuvre du projet ORA. Son choix d'expérimentation a porté sur plusieurs étapes clés de l'orientation active tout au long de la vie des personnes en situation de handicap, parmi les six étapes clés du schéma constitué dans le cadre du projet ORA¹³ :

- Étape clé 1 : Je construis mon projet professionnel : les 3 travailleurs en ETA
- Étape clé 2 : Je bénéficie d'un conseil personnalisé, d'une évaluation, d'un diagnostic : l'élève du Centre Arthur Regniers
- Étape clé 3 : Je peux revoir mon projet tout au long de la vie : 2 stagiaires du CFP Prorienta
- Étape clé 4 : Je mets en œuvre mon projet avec l'appui du réseau local : 2 personnes qui ont été suivies pendant leur parcours scolaire par le CPMS libre de Tournai.

Ce choix correspondait au souhait d'identifier auprès de l'ensemble des partenaires et évaluer leur actions dans le plus grand nombre d'étapes clés pour améliorer l'orientation active tout au long de la vie en identifiant quels sont les facilitateurs entre les différentes institutions.

L'objectif était d'identifier les leviers de l'orientation active des différentes institutions / membres du groupe de travail local ORA en Belgique.

L'expérimentation était menée sous forme d'entretiens, sur base d'un questionnaire élaboré en coopération avec les membres du groupe de travail.

Le pilote du groupe de travail a pensé réaliser l'expérimentation par un entretien dans chacune des six structures représentées dans le groupe local. Seules deux structures n'ont pas pu réaliser la phase d'expérimentation, à savoir l'AWIPH et le Forem, qui sont des structures institutionnelles et qui par leur positionnement n'ont pas la possibilité de réaliser ce type d'entretien; toutefois cinq structures (représentant l'emploi, l'enseignement, la

¹³ Schéma des étapes clés de l'orientation active tout au long de la vie des personnes en situation de handicap : voir I.1. Disponible aussi sur : <http://www.projetora.eu> : <http://bit.ly/1h56dGW>

formation et l'orientation) ont permis à l'EWETA et à PLS de s'entretenir avec des personnes en situation en handicap. Certaines de ces structures ont permis l'entretien avec deux personnes.

Chaque entretien a duré entre 1h et 2h, s'est passé dans le lieu de la structure impliquée dans le groupe local (principalement le milieu dans lequel la personne évolue) en présence de deux personnes extérieures toujours les mêmes à savoir le représentant de PLS ou de l'EWETA et accompagnée du facilitateur interne à l'institution (assistant social, psychologue, etc.).

Les différents entretiens d'expérimentation se sont déroulés sur 2 mois, du 11 juillet au 11 septembre 2013.

Cet échange participatif fut favorisé par la constance de l'équipe, par son ouverture, par le rôle important joué par le facilitateur et par l'écoute active de chacun des participants.

Le recul donné par cette expérimentation permet de prendre le temps, d'aller plus loin dans la connaissance de la personne, de ses capacités, de ses besoins.

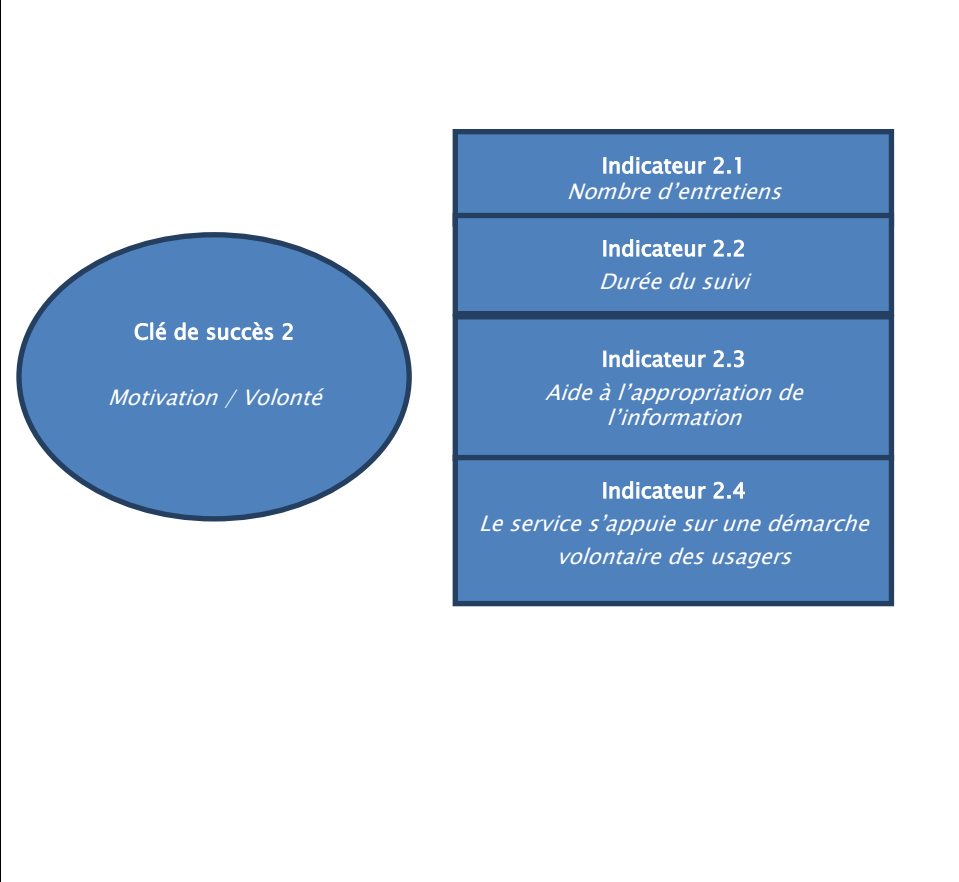
Les expérimentations ont fait l'objet de rédaction d'un rapport, sur base d'une trame élaborée dans le cadre du projet ORA. Dans son annexe, le rapport contient la grille d'entretien utilisée lors des expérimentations ORA, et la retranscription de huit entretiens réalisés¹⁴.

¹⁴ Pour plus d'informations, contacter *PLS* et l'EWETA.

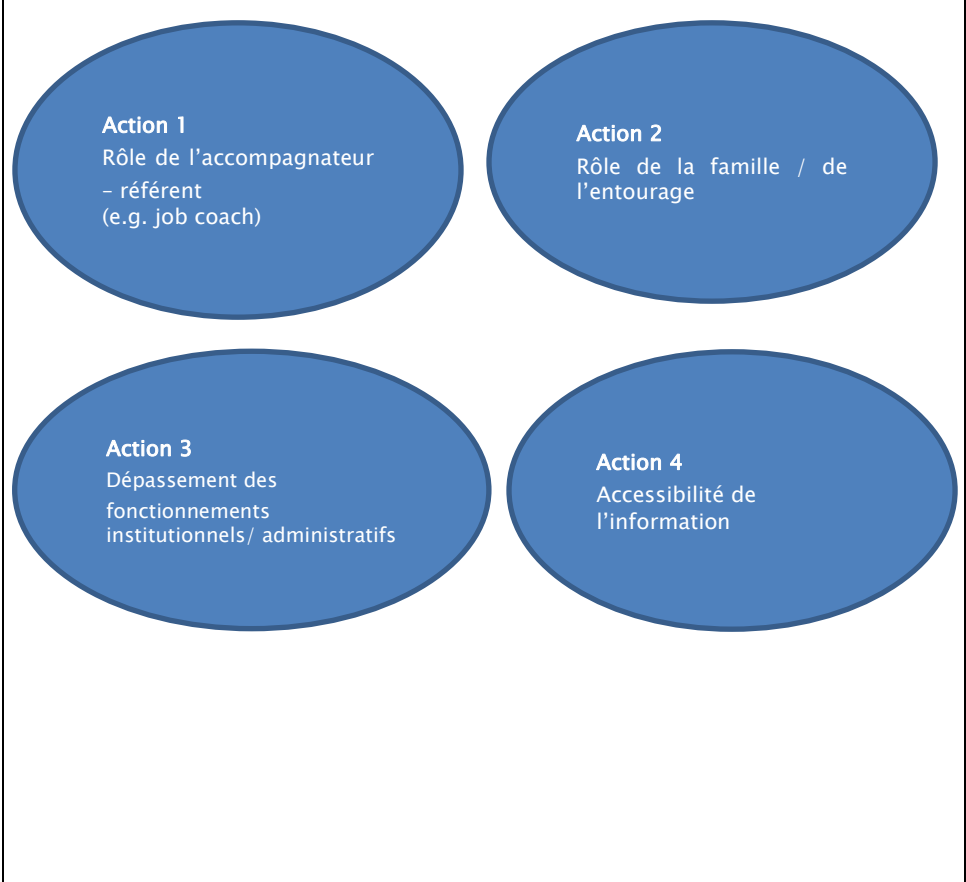
III. Clés de succès tirées des actions mises en place dans le cadre des expérimentations

Les clés de succès pour la mise en œuvre de l'orientation active des personnes en situation de handicap	Les propositions, à partir des expérimentations, des actions concrètes et des outils qui viennent illustrer les clés de succès
<div data-bbox="168 715 593 1005" style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 10px; text-align: center; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>Clé de succès 1 <i>Ecoute active de la personne demandeuse et du professionnel</i></p> </div> <div data-bbox="607 386 1046 1300" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Indicateur 1.1 <i>Nombre d'entretiens</i></p> <p>Indicateur 1.2 <i>Durée d'entretiens</i></p> <p>Indicateur 1.3 <i>Compréhension de l'environnement socioprofessionnel</i></p> <p>Indicateur 1.4 <i>Le service proposé tient compte du degré d'autonomie des personnes et de leur niveau</i></p> <p>Indicateur 1.5 <i>Les services sont accessibles selon plusieurs modalités</i></p> <p>Indicateur 1.6 <i>L'accès aux services prend en compte l'individu dans toutes ses dimensions</i></p> <p>Indicateur 1.7 <i>La structure effectue le suivi des parcours des utilisateurs</i></p> </div>	<div data-bbox="1131 395 1579 742" style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 10px; text-align: center; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>Action 1 Mise en place d'un dossier global de la personne, tel que portfolios, propriété de la personne</p> </div> <div data-bbox="1601 395 2049 742" style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 10px; text-align: center; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>Action 2 Mise en place des groupes de parole</p> </div> <div data-bbox="1131 778 1579 1125" style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 10px; text-align: center; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>Action 3 Formation de l'accompagnateur-référent à l'écoute active</p> </div> <div data-bbox="1601 778 2049 1125" style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 10px; text-align: center; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <p>Action 4 Rôle de l'accompagnateur – formateur (exemple : job coach, référent, assistant social, etc.)</p> </div>

Les clés de succès pour la mise en œuvre de l'orientation active des personnes en situation de handicap

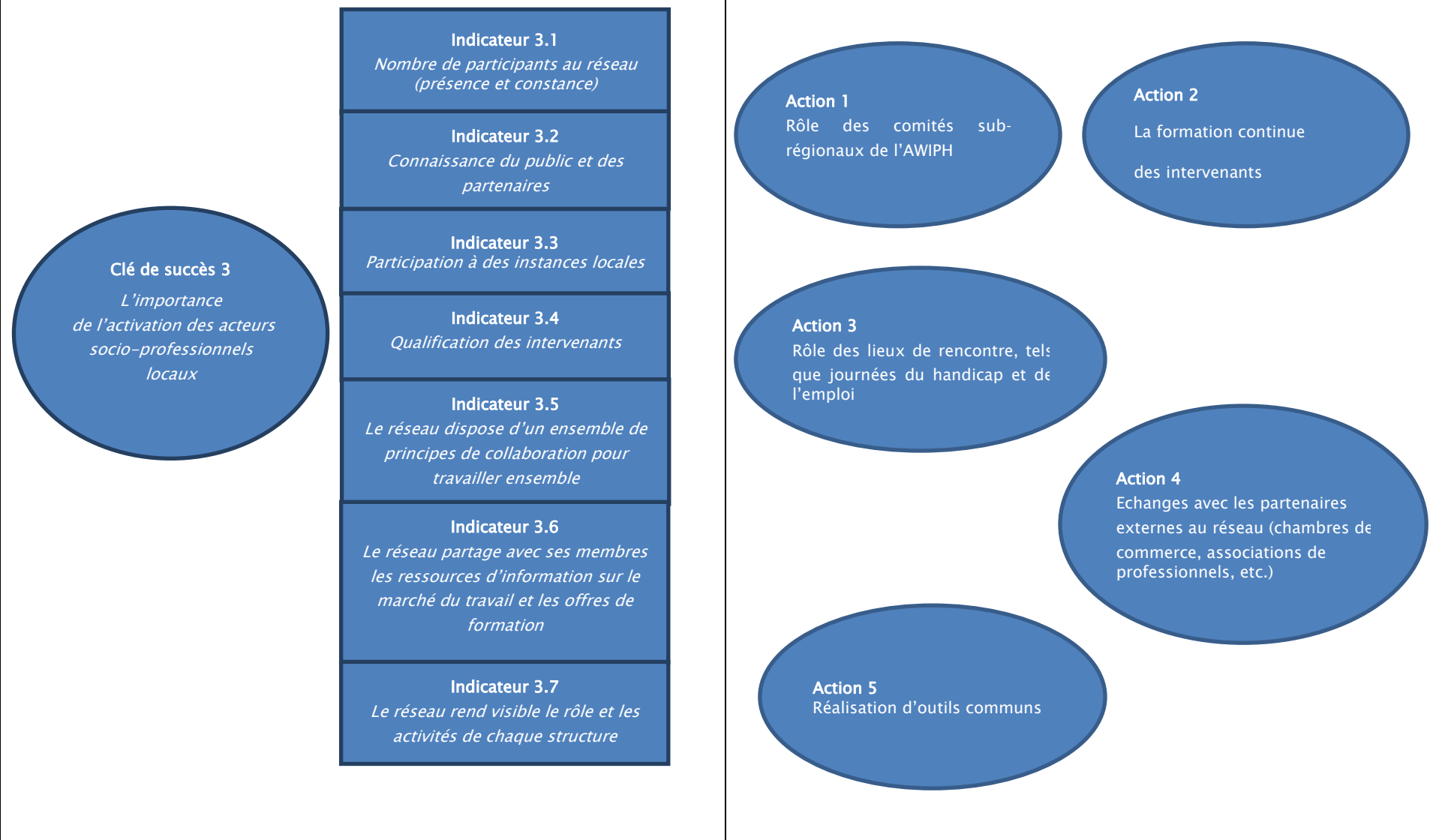


Les propositions, à partir des expérimentations, des actions concrètes et des outils qui viennent illustrer les clés de succès



Les clés de succès pour la mise en œuvre de l'orientation active des personnes en situation de handicap

Les propositions, à partir des expérimentations, des actions concrètes et des outils qui viennent illustrer les clés de succès



Les clés de succès pour la mise en œuvre de l'orientation active des personnes en situation de handicap	Les propositions, à partir des expérimentations, des actions concrètes et des outils qui viennent illustrer les clés de succès
<div data-bbox="159 501 562 791" style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 10px; text-align: center;"> <p>Clé de succès 4 <i>Le temps du professionnel et de la personne demandeuse</i></p> </div> <div data-bbox="593 352 1032 1031" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p style="text-align: center;">Indicateur 4.1 <i>Le nombre de réunions</i></p> <hr/> <p style="text-align: center;">Indicateur 4.2 <i>Présence et constance</i></p> <hr/> <p style="text-align: center;">Indicateur 4.3 <i>Connaissance du champ économique et social</i></p> <hr/> <p style="text-align: center;">Indicateur 4.4 <i>Le service, de la conception à la réalisation, est axé sur l'utilisateur</i></p> <hr/> <p style="text-align: center;">Indicateur 4.5 <i>Les utilisateurs sont guidés à utiliser le service du niveau le plus approprié</i></p> </div>	<div data-bbox="1160 325 1585 571" style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 10px; text-align: center;"> <p>Action 1 Création des espaces et moments de rencontre</p> </div>

IV. Présentation des déplacements de posture à adopter au niveau local

1. Explication de la notion de déplacement de posture

La notion de « déplacement » est tirée de l'ouvrage méthodologique de Bernard Dumas et Michel Séguier « Construire des actions collectives, développer des solidarités »¹⁵.

Le concept de « déplacement » est utilisé par les auteurs pour rendre compte d'un changement de logique d'intervention dans un contexte en évolution. Il met en lumière un certain nombre de critères permettant d'évaluer les transformations opérées dans les pratiques collectives et sociales.

Dans le champ du handicap, on observe depuis les années 1970 une évolution de la définition du handicap et de la place des PSH dans les sociétés. Cette évolution se traduit par un certain changement de pratiques dans la prise en charge du handicap.

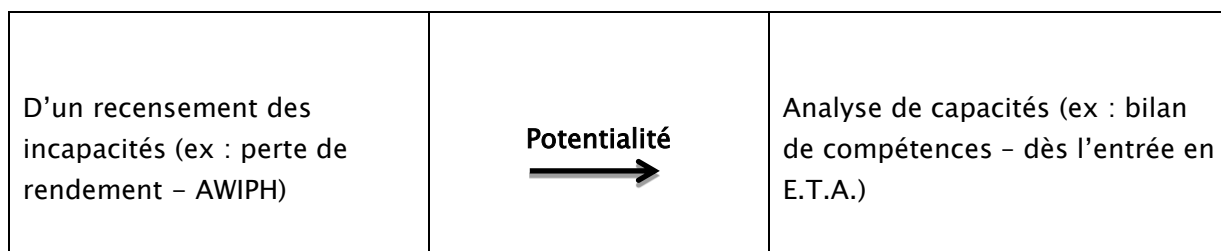
La mise en œuvre de l'orientation active continue d'interroger les pratiques et peut être caractérisée par un certain nombre de déplacements :

« Le terme de « déplacement » est ici préféré aux notions de « contractions » ou de « pôles » pour rendre compte dans une perspective dialectique, qu'il y a , entre les deux termes, changement de logique d'intervention et donc « passage » de l'une à l'autre, l'insistance étant mise sur celui-ci » (B. Dumas, M. Séguier, 2010).

Les auteurs envisagent « L'analyse des déplacements » comme un outil d'évaluation permettant aux professionnels de se situer par rapport à ces axes d'évolution, de repérer les changements effectués à différents niveaux (attitudes, conduites, structures...) ou d'en envisager.

2. Présentation des déplacements de posture à effectuer

Ces observations ont été tirées des entretiens avec les PSH, lors de la phase d'expérimentation des ateliers ORA, et d'autre part des échanges au sein du groupe de travail local avec des acteurs de terrain.



¹⁵ DUMAS B., SEGUIER D., *Construire des Actions collectives, Développer des Solidarités*, Chroniques Sociales, 2010.

D'une analyse séquentielle (en fonction du profil institutionnel)	Réseau →	Une analyse plus globale d'un dossier, avec échange d'informations entre pairs
D'une personne handicapée - sujet (d'un diagnostic, d'une classification, etc.)	Capacitation →	Une personne-acteur de son avenir
D'une analyse ponctuelle à un moment défini (diagnostic)	Temporalité →	La mise en place d'un accompagnement tout au long de la vie, grâce à un réseautage

V. Recommandations locales

Cette partie présente des pistes d'amélioration qui pourraient être mises en œuvre au niveau local. Elle propose un certain nombre de « propositions » destinées aux politiques locales permettant la mise en œuvre de l'orientation active des personnes en situation de handicap. Il convient de préciser que les initiatives proposées sont à l'attention des PSH d'une part, et des accompagnateurs de l'autre, mais tout en gardant à l'esprit que ces initiatives concernent l'ensemble des acteurs.

Pour les PSH :

1. **Mettre en place des espaces de parole « intra-muros »** favorisant les relations informelles entre pairs dans l'institution

2. **Mettre en situation la PSH à travers les journées-découverte**, dans le but de l'appropriation de son projet de vie : des différents services existants en matière de formation, d'emploi, d'hébergement, etc.

Pour les accompagnateurs :

3. **Mettre en place des espaces de parole :**

– « **intra-muros** » favorisant les relations informelles dans l'institution. Entre celle-ci, l'accompagnateur et la PSH

– « **extra-muros** » vis-à-vis des partenaires, par ex. en matière de formation et d'emploi

4. **Mettre en place des réunions *in situ* planifiées entre les acteurs de terrain** en matière d'orientation, de formation et d'échanges de bonnes pratiques, permettant le partage d'outils et l'organisation de formations par les pairs

5. **Organiser des journées thématiques**, permettant une visibilité, une connaissance de la PSH, de la possibilité d'insertion pour la PSH, et vis-à-vis du monde du travail (professionnalisme des PSH)

6. **Mettre en place des personnes-relais**, telles que : accompagnateurs, job-coachs, ... et ce dès le début de l'orientation de la personne, et viser à permettre un suivi tout au long de sa vie, selon ses choix. Il s'agit de créer un environnement positif permettant de faire un suivi tout au long de la vie. Cela pourrait être fait par un parent, par une association, par un bénévole, etc.

7. **Créer des espaces de rencontres, d'échanges d'informations et de pratiques, de mise en place de formations communes**

8. **Permettre une mise en commun des outils par l'élaboration d'une base d'échange de ces outils**. Tout en gardant la liberté de choix de la PSH, il s'agit de co-crée un « carnet de bord » de la PSH à destination des gens qui vont l'accompagner, ce qui permettra la traçabilité de sa propre vie.

Bibliographie

Publications

DUMAS B., SEGUIER D., *Construire des Actions collectives, Développer des Solidarités*, Chroniques Sociales, 2010.

Sites internet

Projet ORA–Orienter Autrement : www.projetora.eu

Think Tank européen *Pour la Solidarité – PLS* : www.pourlasolidarite.eu

Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté : www.eweta.be

Université de Bretagne–Sud : www.univ-ubs.fr

Association de Parents et Amis de Personnes Handicapées Intellectuelles du Valenciennois : www.apei-valenciennes.com

ESAT de l'APF « Les Ateliers du Haut Vinage » : www.apf.asso.fr

Université Petrol–Gaz de Ploiesti : www.upg-ploiesti.ro

Confédération du Travail PODKREPA : www.podkrepa.org

ETA d'Enghien : www.etaenghien.com

ETA Trait d'Union à Mouscron : www.traitunion.be

Centre Arthur Regniers de Bienne–lez–Happart : http://www.ecoles.cfwb.be/ca_regniers/accueil.htm

Centre de formation PRORIENTA de Tournai : www.prorienta.be

L'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées : www.awiph.be


L'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi : www.leforem.be

Les Ateliers de Pontauray : www.pontauray.be

ETA le Rucher à Leuze : www.lerucher.be

ETA Les ateliers de Blicquy : www.lesateliersdeblicquy.be

NEKTO à Neufvilles : www.nekto.be



Ce Working Paper est une publication électronique qui peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

Collection des publications Pour la Solidarité

Directeur éditorial : Denis Stokkink

Aperçu de nos récentes publications :

Working Papers Pour la Solidarité *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

L'inclusion sociale et l'insertion socioprofessionnelle des détenus et ex-détenus : politiques et directives européennes.

Sophie Pinilla, mars 2014

Art & handicap en Belgique francophone.

Sanjin Plakalo, février 2014

Les métiers de la création et de la culture dans la Stratégie Europe 2020.

Élise Dubetz, février 2014

Le système public suédois des retraites au prisme de la méthode ouverte de coordination : identification d'une « bonne pratique ».

Hélène Gire, février 2014

Les discriminations sur les réseaux sociaux.

Céline Brandeleer, décembre 2013

L'Europe sociale face à la crise, quels enjeux en matière d'emploi ?

Margaux Prival, septembre 2013

Pourquoi et comment l'Etat doit-il soutenir la demande de services à la personne ?

Fanny Cools, septembre 2013

L'économie sociale dans le secteur de l'énergie : le cas des coopératives d'énergie renouvelable en Europe.

Pol Cadic et Alexandra Collin, juillet 2013

Cahiers Pour la Solidarité

Résultats de recherches comparatives européennes

La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie.

Sanjin Plakalo, mars 2013

Les primo-arrivants face à l'emploi en Wallonie et à Bruxelles.

Elise Dubetz, septembre 2012

Les Emplois Verts, une nouvelle opportunité d'inclusion sociale en Europe.

Lise Barutel & autres auteurs, mai 2012

Études & Dossiers Pour la Solidarité

Analyses et réflexions sur des sujets innovants

Les enjeux santé & logement en Région bruxelloise.

Rachida Bensliman, septembre 2013

L'impact de la 6^e réforme de l'État belge sur sa représentation au Conseil de l'UE : le cas de la filière emploi.

François Moureau, mars 2013

Services de proximité & nouvelles technologies : une union prometteuse pour l'économie plurielle.

Fanny Cools, septembre 2012



Rue Coenraets, 66
1060 Bruxelles - Belgique

www.pourlasolidarite.eu
info@pourlasolidarite.eu

Tél. : +32.2.535.06.88
Fax : +32.2.539.13.04

